

DEPARTEMENT  
DES  
ALPES-MARITIMES

**EXTRAIT**

Du Registre des Délibérations du Comité du  
**Syndicat Mixte Ecole Départementale de Musique des Alpes-Maritimes**

05/05/2011

**Acquisition  
Matériel de  
Musique :  
demande  
d'intervention  
financière au  
Conseil  
Régional PACA  
N° 1105/05**

**L'an deux mille onze et le cinq mai à onze dix sept heures trente**

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de

**Monsieur Jean THAON**

**Présents ou représentés :**

**MM. THAON, BALDINI, BECK, CIAIS, DAMIANI, FRERE, GINESY, GUEGUEN, IPPOLITO, LEMOUTON, MARY, MORIN, SPINELLI, TAMBAY.**

**MMES BANDECCHI, BRUNN-ROSSO, DAO-LENA, FORESTIER, EL HEFNAOUI, MAIFFREDI, PRATICO, RENAUDO.**

Le Président rappelle que l'essentiel du matériel de l'Ecole Départementale de Musique, constitué d'instruments naturellement fragiles, étant soumis à une utilisation intensive et à de rudes contraintes (variabilité climatique du haut et moyen pays, fréquence des transports, multiplicité des utilisateurs successifs notamment des enfants), il est indispensable d'envisager un renouvellement partiel de ses stocks.

Il indique que l'administration a réalisé des devis d'un montant total de 44 199.06 euros, dont une partie pourrait être prise en charge par le Conseil Régional, afin qu'il nous aide à la réalisation de ce programme d'investissement comme ils l'avaient déjà fait dans le passé.

Où l'exposé du Président, et après en avoir délibéré, le Comité :

- sollicite du Conseil Régional PACA une subvention d'investissement pour pouvoir réaliser tout ou partie de ce programme dont le montant total hors taxe s'élève à 44 199.06 euros (quarante quatre mille cent quatre vingt dix neuf euros zéro six).
- autorise le Président à signer tout document relatif à cette opération.

**VOTE A L'UNANIMITE**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les Membres présents.  
Pour extrait certifié conforme au registre,

